



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le **23/07/2026**
ID : 057-245700695-20260716-D2026_104_SI-AR

DECISION 2026-104

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la reprise en régie des prestations de ménage entraînant l'accroissement du service Bâtiments, et rendant nécessaire l'acquisition d'un véhicule supplémentaire,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de service « Location avec Option d'Achat pour un véhicule neuf » est conclu avec la société KEOS THIONVILLE BY AUTOSPHERE RENAULT THIONVILLE, pour une durée de 48 mois et un coût total de 32 382,43 € H.T., soit 38 801,36 € T.T.C., pour un Kangoo Van E-TECH Fourgon.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 16 juillet 2026

Le Président
Roland BALCERZAK

